



**Discours
du Secrétaire général parlementaire
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
M. Jacques Krabal**

Vernissage de l'exposition

**Gaston Monnerville
« Combat pour les libertés »**

Au siège de l'OIF - Paris

Mardi 4 décembre 2019

« Vivez debout ! » dit MONNERVILLE aux enfants de Case-Pilote, « Lutte pour le respect de votre avenir et de votre solidarité avec vos frères en humanité. »

Oui Mesdames et Messieurs,

Il y a des hommes et des femmes qui inscrivent leur nom au panthéon de l'universalité, Gaston Monnerville est de ces hommes. Revenir sur la pensée de Monnerville, c'est revenir sur un pan de l'histoire de France, trop souvent négligé.

C'est aussi se rappeler des débats de l'époque et de rapprocher la pensée de Gaston Monnerville de celle de Léopold Sédar Senghor. Et donc retracer la genèse de l'idée même de Francophonie, la replacer dans son contexte historique, politique et même philosophique.

C'est une belle opportunité, à la veille du cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, que nous donne cette exposition : Gaston Monnerville : "Combat pour les libertés". Et je tiens à remercier à mon tour Michel Arab, commissaire de l'exposition de son aimable invitation et l'OIF d'ouvrir ses portes à un homme d'Etat français.

C'est par ce genre d'événements que l'OIF deviendra notre maison commune, ouverte sur la société civile, et fera naître chez les Français le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

Il faut le reconnaître, les Français ont souvent tendance à être frileux quand on parle de la Francophonie... On entend dans les plus hautes sphères de l'Etat : « oh la la attention, on va nous accuser d'avoir des relents de colonisation... Il faut être prudent ».

Et c'est ainsi qu'on a fait naître chez la population française le sentiment que la Francophonie, c'est pour les autres.

Pourtant, l'idée même de Francophonie est née des décombres de la décolonisation. Le dire n'est pas un gros mot ou politiquement incorrect. C'est une réalité.

Il est aussi honnête de rappeler comme le soulignait Gaston Monnerville à la Sorbonne le 27 avril 1948 dans son discours pour le 100^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage, il fait apparaître qu'au-delà des historiens, des philosophes ce qui compte c'est le peuple. Ainsi il affirme : « Le peuple de France est hostile à toute négation de la liberté ; chaque fois que le peuple français a eu la possibilité de faire entendre sa voix, il a imposé l'abolition de l'esclavage ». Et c'est déjà une réflexion très forte de la Francophonie.

Chaque fois que le peuple de France a eu à faire entendre sa voix, il a tout autant imposé l'égalité face à la loi et la fraternité, socle de toute solidarité. Cette volonté d'écouter c'est aussi la nécessité de le rassembler.

Et la langue a un rôle essentiel.

Ainsi par l'ordonnance de 1539 de François 1er, la langue française a permis l'unité de la nation française, elle est aussi devenue « cet outil merveilleux » selon Senghor qui a permis non seulement de tisser un lien humaniste à travers la terre mais aussi d'exalter les droits de l'Homme.

C'est par la langue française que Gaston Monnerville découvre sous l'influence de ses instituteurs de l'école primaire, les principes de l'éducation civique, les notions de liberté, d'égalité et de fraternité.

Et pour le jeune garçon, la France représente une « terre républicaine du respect de la personne ».

« Le fils d'Outre-Mer que je suis, disait-il doit tout à la République. C'est elle qui, dans ma Guyane natale, est venue m'apporter la dignité et la culture. C'est elle qui m'a tout appris et qui a fait de moi ce que je suis ».

Il lit l'abbé Grégoire et se nourrit de l'idéal de Victor Schoelcher, fervent défenseur d'une république démocratique et sociale mais aussi de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ainsi, guidé par une haute et noble idée de la République et de la Démocratie, légaliste intransigeant sur le respect de la Loi suprême, il a tenu à ses principes, toute sa vie et ne s'en est jamais détourné.

La défense des libertés et de l'égalité des droits sont devenus le credo du jeune avocat et de l'homme d'Etat qu'il deviendra :

«J'ai toujours pensé que nous ne sommes dignes de la liberté que si nous savons la procurer aux autres » insistait-il. Voilà qui en dit long sur l'humanisme de l'homme et sa détermination du politique.

Tout comme Senghor et Césaire, Gaston Monnerville est un homme de culture et de littérature. Le destin politique de ces trois hommes est fortement lié à leur goût pour les lettres.

Aimé Césaire ne « séparait pas son action politique de son engagement littéraire »,

Léopold Sédar Senghor avait une vision poétique et idéaliste qu'il a voulu transposer en politique.

Monnerville, a consacré sa vie, à exalter avec éloquence les Droits de l'Homme, combattre le racisme et, plus tard, défendre le bicamérisme et le Sénat. L'écrivain a été estimé, l'orateur célébré. Ne retrouve-t-on pas les ferments de la francophonie ?

Un autre point commun relie ces 3 hommes : leurs convictions politiques reposaient à la fois sur leur rêve de liberté pour l'Afrique et l'attachement à la France.

Pour concilier les deux, ils ont prôné l'égalité des droits.

C'est ainsi qu'une fois élu député de Guyane, Gaston Monnerville propose, dès 1932, une politique volontariste moderne fondée sur l'égalité des hommes, de leurs droits et de leurs devoirs.

Après l'abominable Seconde Guerre mondiale et le sang versé par les peuples des colonies, rien ne peut plus être comme avant. La toute nouvelle Organisation des Nations Unies proclame d'ailleurs le principe de la libre détermination des peuples,

Le gouvernement crée, le 20 février 1945, une commission spéciale, présidée par Gaston Monnerville. Elle est chargée d'étudier *«la représentation des territoires d'Outre-Mer à l'Assemblée constituante»*.

Dans la liste des membres, on relève les noms, alors peu connus de Léopold Sédar Senghor, et d'Aimé Césaire, tous deux élus députés aux élections législatives de novembre 1945.

En 1946, Aimé Césaire est le rapporteur du projet de loi de la départementalisation. Celle-ci est fortement inspirée par la doctrine de Gaston Monnerville. Elle est votée à l'unanimité le 19 mars 1946, et érige en départements les « 4 vieilles colonies » issues du premier empire colonial français : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

Les départements et territoires d'outre-mer font dès lors partie intégrante de la République française, **une et indivisible**, et tous leurs habitants sont **citoyens français**.

Enfin, la constitution de la IV^e République du 27 octobre 1946, proclame dans son Préambule que *«la France forme avec les peuples d'Outre-Mer une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race, ni de religion. **L'Union française** est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leur civilisation respective, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité»*.

« La Constitution actuelle a marqué, dans son Préambule, notre fidélité à ces règles d'or de la sagesse et du progrès humain, celles qui doivent être communes au genre humain » souligne avec force Gaston Monnerville.

Ainsi naît l'Union française.

Elle n'est pas une simple expression géographique. Elle rassemble en une seule entité politique, économique et sociale, la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer et les États associés à des fins de coopération.

Et surtout, et c'est le fait capital, elle confère à toutes les communautés qui la composent l'Égalité des droits et des devoirs.

Comment ne pas relever ici le rôle primordial et essentiel des parlementaires à la veille du cinquantenaire de la Francophonie et du prochain sommet de la Francophonie.

Dès 1946, Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor et Gaston Monnerville, nouveaux députés sont les artisans d'un nouveau modèle politique qui lie la France à ses colonies jusqu'à leur indépendance.

Aujourd'hui, dans la continuité de l'action des pères fondateurs et de Gaston Monnerville, ce sont encore les parlementaires qui réclament un nouveau modèle de gouvernance de la Francophonie que peuples et gouvernements francophones **soient rassemblés autour** de deux orientations :

- Asseoir la légitimité politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Intégrer la société civile organisée dans ce nouveau modèle qu'il nous reste à construire

Hier, comme aujourd'hui, et certainement davantage demain, les parlementaires sont **des observateurs avertis du cours de l'Histoire et l'évolution du monde en marche. Ils en étudient les causes et les conséquences pour y apporter des solutions.**

Fort des expériences passées de ces hommes qui expriment la diversité et l'universalité, l'action politique repose d'abord et avant tout sur un humanisme adapté aux réalités en faveur du progrès humain, social, économique, politique et à cela s'ajoute les enjeux contemporains telle que la protection de la planète et de l'environnement et la nécessité de solidarité pour faire reculer les inégalités qui sont grandissantes.

C'est tout le sens du nouveau cadre stratégique de l'Assemblée parlementaire : pragmatique, en lien direct avec les enjeux du monde et l'aspiration des populations. Ainsi, nous restons fidèles à la pensée de Senghor avec comme socle : la promotion de la langue française et d'une politique multilatérale.

Pour Senghor, l'Union française et par la suite la Francophonie avaient une mission, celle de construire une fraternité mondiale placée sous l'aile de la langue française.

Mais si l'Union française correspond bien à la pensée de Gaston Monnerville, il faut bien reconnaître que l'Assemblée de l'Union française ne jouera qu'un rôle secondaire.

En 1956, la libre détermination des peuples paraît intangible, Senghor propose donc la révision de la Constitution du 27 octobre 1946 qui, d'après lui, ne reflète plus le cours de l'Histoire.

En 1958, le général de Gaulle préconise, parmi les changements « qui doivent être apportés » à la constitution : *« les rapports de la République française avec les peuples qui lui sont associés »*. La Communauté remplace l'Union française.

Pourtant, la vague des indépendances de 1960 met fin aux travaux de cette assemblée dont l'existence a donc été très brève.

La page de l'Union française est définitivement tournée. L'indépendance acquise, mais le rêve de liberté pour l'Afrique et l'attachement affectif à la France se poursuit par une nouvelle ambition : un grand ensemble francophone fondé sur la culture plus que sur la politique au sens strict du terme. C'est ainsi que Maurice Druon, rapporte que, *« à la fin de l'entretien historique qu'il eut avec le général de Gaulle, au cours duquel celui-ci lui exprima son accord à l'indépendance du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, lui dit : « Et maintenant ce qui importe, Monsieur le Président, c'est de penser à la manière dont vont être maintenus les liens de mon pays avec la France et sa culture »*.

Oui, la culture dans ce qu'elle représente dans son universalité est avec l'éducation l'instrument qui doit nous guider pour aller vers un monde plus juste. Que ce soit Césaire, Senghor et bien évidemment Monnerville, ils ont porté cette nécessité incontournable de l'émancipation des peuples mais aussi respect des institutions républicaines.

« La défense des libertés et de l'égalité des droits est un combat sans fin » reste le message politique de Gaston Monnerville.

Nous sommes conscients que l'égalité et la liberté ne sont jamais acquis définitivement. Il suffit de regarder autour de nous pour observer que de nouvelles formes d'esclavage existent. C'est le sens de la mobilisation qui est la nôtre au sein de l'APF.

Les enfants sans identité en sont les premières victimes : enfants soldats, prostitution, mariage forcé... C'est pourquoi l'APF mène un plaidoyer pour l'établissement de registres d'état civil parce que lutter contre ce scandale politique c'est agir pour la liberté et l'égalité des droits. Nous agissons aussi pour l'égalité femmes/hommes.

Cette exposition et ce débat nous engagent, nous, francophones à reprendre le flambeau à notre tour. C'est ce que nous faisons, et nous avons besoin de vous.